

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SELECTION POUR L'ACCES PAR LA
VOIE DU DETACHEMENT AU CADRE D'EMPLOIS DES REDACTEURS

POSTE CONCERNE :
Assistante de direction

La commission de sélection pour l'accès par la voie du détachement au cadre d'emplois des rédacteurs s'est réunie :

- Le 11 juin 24 pour l'examen des candidatures au poste d'assistante de direction à la direction de l'architecture et de la construction

Composition de la commission :

- Madame Sandrine Russo, attaché territorial titulaire, adjointe au chef de service recrutement, mobilité et conseil en emplois au sein de la direction adjointe accompagnement des parcours professionnels et innovation, à la direction des ressources humaines, présidente du jury ;
- Madame Annick Duluc, attaché principal territorial titulaire, référente handicap au service qualité de vie au travail, à la direction des ressources humaines ;
- Madame Christine Duteil, attaché territorial titulaire, chargé de mission au secteur développement professionnel et accompagnement au changement au sein de la direction adjointe accompagnement des parcours professionnels et innovation, à la direction des ressources humaines

Résultats de la commission :

Après étude des dossiers et audition des candidats, la commission déclare l'agent suivant apte à être détaché dans le cadre d'emplois de rédacteur territorial :

Nom	Prénom
	

Fait à Marseille, le.....1...1...JUIL... 2024

Les membres de la commission :

Madame Sandrine Russo

Madame Annick Duluc

Madame Christine Duteil

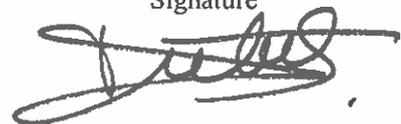
Signature



Signature



Signature



La présente décision peut être contestée devant le tribunal administratif de Marseille ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication.